

**Jacques Dughera**

pour La lettre de l'insertion 29/03/10

### **Not in my name**

Quelques grands noms de l'économie solidaire ont souhaité se lancer dans une opération de diversification de l'offre d'économie sociale et solidaire, au nom de quelques grandes valeurs et constats. Je fais référence au texte du conseil d'administration du mouvement des entrepreneurs sociaux.

Il ne s'agit pas de revenir sur ces constats et valeurs largement partagés mais de s'interroger sur l'opportunité, les manques et les finalités ultimes de cette opération, au demeurant réussie médiatiquement.

Elle jette d'abord le trouble dans l'ESS à un moment où l'aggravation des crises, notamment de la crise de la démocratie encore démontrée lors des dernières élections régionales, devrait plutôt nous interroger sur les motivations de l'adversaire. Où nous conduisent aujourd'hui le néolibéralisme et le « business as usual » ? Dans la guerre économique actuelle et la guerre qui s'annonce, il n'y a pas de « social business » qui vaille. Si l'économie sociale n'est pas, loin s'en faut « un pays des merveilles », nous ne vivons pas pour autant « au pays des bisounours ».

La démocratie économique, dans nos sociétés, ne se réduit pas à faire reculer l'abstention économique, en prônant le droit à l'initiative économique. La démocratie économique, c'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté, de la prise de parole et de la prise de responsabilité de tous dans l'un des rares collectifs encore existants, les lieux de travail, face à l'individualisme prôné par les idéologues du « renard dans le poulailler ». En l'occurrence plutôt que de magnifier « l'entrepreneur individuel », il serait plus judicieux de revendiquer le collectif autogéré.

L'auto-flagellation constante de l'opération sur le thème du langage de la preuve est aussi un élément du trouble. Demande-t-on autant de preuves aux entrepreneurs de l'économie classique, eux qui viennent à nouveau de nous prouver leurs excellents résultats, au profit de leurs actionnaires? L'utopie concrète, largement démontrée depuis l'émergence des premières sociétés de secours et jusqu'à nos jours avec les mouvements citoyens altermondialistes n'a que faire d'une série d'indicateurs de résultats froidement établis par quelques experts, fussent ils les mieux intentionnés du monde !

Ce ne sont pas nos entreprises qu'il faut soumettre à la question mais leur société et leurs indicateurs de richesse ! Et tant pis pour ceux et celles qui ne veulent pas voir ! C'est en ce sens que la société de personnes et non de capitaux demeure un horizon indispensable et de clivage nécessaire avec l'autre rive de l'entrepreneuriat. On pourra se donner, dans les pactes d'associés des sociétés commerciales, toutes les règles utiles pour préserver les intentions du départ et les majorités nécessaires pour orienter le projet entrepreneurial. Ces pactes ne résisteront pas au temps. Je n'ai pas toujours pensé ainsi.

Mais au moment où les pionniers de l'IAE vont partir à la retraite, il faudra analyser comment et sous quelles formes seront reprises de grandes sociétés d'insertion qui ont fait le choix de statuts commerciaux.

Uniquement recommander un critère « dit de moyen » (comme indiqué dans l'annexe du texte du conseil d'administration du MOUVES) en ce qui concerne le statut de l'entreprise sociale me paraît aujourd'hui insuffisant à un moment où, grâce aux efforts de tous, de nouveaux statuts plus en conformité avec nos objectifs sont apparus (SCIC par exemple). Dans le cas des sociétés de personnes, il faut une loi pour démutualiser, pour « décoopérativiser », comme a pu le faire Mme Thatcher, avec les coopératives d'habitation au Royaume uni dans les années 80. C'est somme toute plus compliqué et cela concerne alors toute la société et pas uniquement des associés, fussent ils tous sympas et de bonne volonté...

Ce qui par ailleurs est étonnant dans le texte du conseil d'administration du mouvement des entrepreneurs sociaux, c'est sa propension à ne s'adresser qu'à l'économie classique, en suggérant la nécessité d'alliances. Il faut certes le faire. Mais la priorité est-elle là ? Ou plutôt dans l'alliance avec le service public et l'économie mixte, toujours décriés par les adeptes de l'économie néo libérale au nom d'une prétendue concurrence déloyale. Vouloir se réapproprier le beau terme d'entreprendre sans avoir un mot pour l'économie publique est une erreur dans le contexte actuel de déréglementation, notamment au niveau européen.

S'il s'agit, dans l'appel des membres du conseil d'administration du mouvement des entrepreneurs sociaux, d'une question d'alliance, j'estime qu'il y a une erreur stratégique à faire mouvement vers le social business plutôt que vers le service public et l'économie publique. Certes, l'Etat et les collectivités publiques locales n'ont plus le monopole de l'intérêt général, l'économie solidaire l'affirme depuis deux ou trois décennies ; mais les entrepreneurs sociaux italiens, s'ils sont une forme de réponse aux carences d'un Etat insuffisant,

peuvent correspondre également à la « bersluconisation » des rouages administratifs et des esprits.

Analysons dans les pays anglo saxons et notamment aux Etats unis les circonstances de la naissance de l'entreprise sociale. Il ne s'agit pas uniquement d'entrepreneurs nés sur de nouveaux segments de marché dans la perspective du développement durable (version high tech de l'entreprise sociale anglo saxonne). Il s'agit aussi de réponses à la souffrance d'individus et populations abandonnés par les pouvoirs publics dans le cadre d'une déréglementation bien orchestrée au profit de l'économie classique et du social business. L'exemple du social business dans des pays comme l'Inde ou le Pakistan qui seront bientôt les grands de ce monde est moins pertinent à moins de vouloir revenir au XIXe siècle de nos sociétés, lorsque l'Etat se construisait...Faire alliance, oui, mais prioritairement avec cette partie de la société civile que sont les services publics encore aujourd'hui mus par l'intérêt général et qui s'interrogent sur les modes de faire, au profit des citoyens. Il faut avancer, sur le plan politique et idéologique, au profit de l'entreprendre ensemble sur les territoires, redonnant ainsi toutes ses lettres de noblesse à la politique, aux actes civiques et à l'économie du développement endogène. Et dans cette orientation, les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire trouveront forcément sur leur chemin des entrepreneurs de l'économie classique, souvent des TPE et PME autant attachés qu'eux à une économie de proximité, non délocalisable, soucieux, sincèrement, de développement durable, non assujettis aux décisions des fonds de pension.

Il y aurait beaucoup d'autres éléments à relever dans cette opération de diversification. Mais je tomberai alors dans le travers que je dénonçais en début de propos. A passer son temps à savourer, ce qui différencie ES, ES et ES, on en oublie que les enjeux sont ailleurs et que les évolutions, malheureusement, quoi qu'on veuille nous faire croire, sont inquiétantes.